

Les // // // // // // // // demandeurs / // // // // // // // // d'emploi face // // // // // // // // au bénévolat

LE BÉNÉVOLAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Une étude réalisée par Gérard Bonnefon
pour Solidarités Nouvelles face au Chômage
et France Bénévolat



Cette étude a pour but de permettre à Solidarités Nouvelles face au Chômage et à France Bénévolat de mesurer et de mieux comprendre les effets du bénévolat des chercheurs d'emploi.

SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE (SNC)

SNC a pour missions d'aider des personnes en recherche d'emploi à retrouver du travail grâce à un accompagnement personnalisé effectué par un binôme de bénévoles, de créer des emplois dans le secteur non marchand pour ces personnes et d'avoir une parole dans l'espace public pour faire connaître ses positions concernant le chômage et le travail.

Depuis plusieurs années, Solidarités Nouvelles face au Chômage, s'efforce d'organiser l'expression individuelle et collective des personnes qu'elle accompagne. Elle est intéressée par une réflexion permettant de prendre la mesure et de mieux comprendre les effets du bénévolat des chercheurs d'emploi afin d'en tirer des enseignements pour son action.

FRANCE BENEVOLAT

France Bénévolat premier réseau français de mise en relation des associations et des bénévoles a pour vocation de promouvoir le bénévolat associatif et de faire progresser la gestion des ressources humaines bénévoles. Constatant une fréquentation notable des demandeurs d'emploi dans ses centres d'accueil, France Bénévolat a souhaité étudier le bénévolat des demandeurs d'emploi pour mieux appréhender leurs motivations et l'incidence du bénévolat dans leur parcours, avec comme objectif une meilleure orientation.

Gérard Bonnefon a assuré des responsabilités et diverses missions dans le secteur social et celui de l'éducation populaire. Dernier ouvrage paru : *Penser l'éducation populaire : Humanisme et Démocratie* publié en 2006 aux Editions Chronique sociale.

Du même auteur : *Art et lien social, les pratiques artistiques des personnes handicapées*, Editions Desclée de Brouwer, Paris, 1997.

Handicap et cinéma, Editions Chronique sociale, Lyon, 2004.

LE BÉNÉVOLAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Résumé de l'étude réalisée par Gérard Bonnefon
pour Solidarités Nouvelles face au Chômage et France Bénévolat

I. Objectifs et méthode

En 2002, selon l'enquête publiée en 2004 par l'INSEE, 20% des chômeurs déclaraient faire du bénévolat contre 30% pour les actifs ayant un emploi, 23% pour les retraités et 26% pour l'ensemble¹. Une étude récente du CREDOC publiée en novembre 2006² montre que 37% des chômeurs adhèrent au moins à une association (47% pour les salariés ayant un emploi stable, 45% pour l'ensemble). Par ailleurs, France Bénévolat a observé qu'au sein de son réseau la demande des personnes au chômage voulant faire du bénévolat augmentait régulièrement, passant de 18% du total en 2004 à 22% en 2006.

C'est dans ce contexte que Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) et France Bénévolat ont décidé d'engager une étude, afin de mieux comprendre pourquoi et comment les demandeurs d'emploi s'engagent, ou ne s'engagent pas, dans le bénévolat, quels sont les effets de cet engagement et quelles conclusions et préconisations en déduire.

CETTE ÉTUDE A IMPLIQUÉ :

- un repérage théorique fondé sur les ouvrages relatifs au don et au bénévolat ;
- une revue des travaux déjà consacrés au sujet³ ;
- des enquêtes auprès de plusieurs échantillons de demandeurs d'emploi et auprès d'élèves moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés, stagiaires en formation aux métiers de l'animation et accompagnateurs de SNC ;
- des entretiens avec des collaborateurs de l'ANPE et des responsables associatifs et syndicaux.

Au cours des premiers entretiens les demandeurs d'emploi ont raconté leur vie au chômage, faite d'inquiétudes, du manque d'argent, d'une sensation de malaise. La souffrance au chômage résulte principalement de la dislocation, plus ou moins sévère, des liens sociaux et de la solitude qui étroit les chômeurs. Ceux-ci ont expliqué les activités qu'ils ont recherchées et mises en place pour résister aux effets du chômage. Ceux qui font du bénévolat ont souligné que leurs objectifs essentiels consistaient à se retrouver parmi les autres, à rompre leur isolement et à se sentir utiles. Pour rendre compte de la vie au chômage, la conduite des entretiens et le contenu des questionnaires ont alors évolué en intégrant les difficultés quotidiennes, la souffrance ressentie et le maintien ou non d'activités sociétales (dont le bénévolat).

Ce constat initial a conduit à prendre en considération la globalité de la vie des personnes au chômage et à ne pas traiter uniquement du bénévolat en tant que

1 - Enquête INSEE, La vie associative en 2002, 12 millions de bénévoles, Michèle Febvre, Lara Muller. INSEE Première n°946-février 2004 et tableaux issus de l'enquête PVC « Vie associative » et des indicateurs sociaux, février 2004 (mis à jour et corrigé en octobre 2004).

Nota : chiffres et pourcentages concernant les personnes âgées de plus de 15 ans.

2 - Etude du CREDOC, « Les effets de l'instabilité professionnelle sur certaines attitudes et opinions des Français, depuis le début des années 1980 », David Alibert, Régis Bigot, David Foucaud, Cahier de Recherche n° 225, novembre 2006. Pages : 41 et 42.

3 - Notamment : Marie Françoise Loubet-Grosjean, Chômeurs et bénévoles. Le bénévolat de chômeurs en milieu associatif en France, Editions l'Harmattan, Paris : 2005.

Elise Faligant, Demandeur d'emploi et bénévolat : l'activité choisie dans une période d'inactivité contrainte, mémoire pour l'obtention du diplôme de conseiller ESF (session 2006) -

Evelyne Saint-Martin, Le bénévolat : un espace de reconnaissance pour les demandeurs d'emploi, Novembre 2006, Secours Catholique / Unité de Management Associatif de l'ADEMA/Ecole des Mines (Badge en Management associatif) session 2006.

moyen spécifique favorisant le retour à l'emploi. Une hypothèse de travail s'est ainsi précisée, suivant laquelle le bénévolat permet aux demandeurs d'emploi de mieux faire face au chômage, par l'échange réciproque, l'utilité sociale et le souci de l'autre. Il aide les personnes à se maintenir dans une dynamique positive pour la recherche d'un emploi. En ces termes, il apporte une contribution pour aller vers l'emploi.

2. Les enquêtes auprès d'un échantillon de demandeurs d'emploi

Des entretiens approfondis à partir d'une grille ouverte ont été réalisés auprès de 113 demandeurs d'emploi rencontrés par l'intermédiaire de l'ANPE, tandis que 30 accompagnés par SNC répondaient à un questionnaire anonyme et 56 demandeurs d'emploi instruisaient un autre questionnaire anonyme traité par Adecco. C'est donc sur un total de 199 personnes que l'étude quantitative a été engagée, sous réserve du fait que ces trois populations ne présentent pas des caractéristiques identiques, du point de vue de la situation géographique et surtout de la catégorie socioprofessionnelle. Mais la limitation principale résulte du nombre restreint de demandeurs d'emploi interrogés faisant du bénévolat, soit 67, un échantillon faible qui réduit les possibilités de traitement statistique, surtout dans le cas où l'on souhaiterait croiser les critères d'analyse.

Sous ces réserves, il paraît possible de tirer un certain nombre de conclusions de l'examen de l'ensemble des informations recueillies auprès des trois échantillons.

FRÉQUENCE DU BÉNÉVOLAT CHEZ LES DEMANDEURS D'EMPLOI

- le bénévolat paraît être davantage pratiqué par les professions intermédiaires, les cadres et les employés que par les ouvriers ; il est plus fréquent chez les titulaires du Bac (et au delà) et nettement moins fréquent chez les non diplômés ;
- le taux de bénévolat est équivalent chez les femmes et les hommes ; il est apparemment plus fréquent chez les personnes mariées ou divorcées ; il tend à augmenter avec l'âge (il est inexistant chez les moins de 25 ans dans l'échantillon) ;
- la majorité des demandeurs d'emploi bénévoles exercent cette activité pendant au moins deux heures par semaine ; près de la moitié sont dans le domaine social et humanitaire, très peu dans le sport ; la majorité assure des responsabilités ;
- le taux de bénévolat paraît être deux fois plus élevé chez ceux qui sont au chômage depuis plus d'un an. Le terme de la première année constitue un cap pour s'engager dans un bénévolat ;
- les demandeurs d'emploi qui font du bénévolat ont été plus souvent au chômage que les autres, la troisième et surtout la quatrième période de chômage correspondent à un désinvestissement vis-à-vis du bénévolat ;

- le maintien de ressources stables paraît être un élément positif pour inciter au bénévolat, même si ces ressources sont très faibles (RMI, ASS) ;
- une légère majorité des personnes faisant du bénévolat ont déclaré avoir commencé leur bénévolat depuis qu'elles étaient au chômage ; cela se produit surtout après la première année.

CHEZ CEUX QUI FONT DU BÉNÉVOLAT : OBJECTIFS ATTENDUS ET EFFETS OBTENUS

- trois motivations principales sont exprimées par les personnes qui font du bénévolat : la recherche d'un mieux-être, le désir d'être utile et de nouer des relations. L'aide à la recherche d'emploi vient ensuite ;
- les demandeurs d'emploi qui font du bénévolat paraissent plus actifs que les autres, sur un plan culturel, familial et professionnel (davantage de missions et/ou de CDD) ;
- le bénévolat permettrait de mieux faire face au chômage : davantage de relations sociales, moins de solitude, moins de difficultés relationnelles, se sentir utile. En revanche, les bénévoles souffrent au moins autant que les autres du chômage ;
- au vu des éléments qui précèdent, on peut penser que le bénévolat a un effet positif, surtout indirect, sur le retour à l'emploi. Mais les conditions de l'enquête ne permettent pas de conclure de manière suffisamment probante sur ce point.

ARRÊTER DE FAIRE DU BÉNÉVOLAT OU NE PAS EN FAIRE

- sur 143 demandeurs d'emploi interrogés par l'intermédiaire de l'ANPE et de SNC, 15 ont arrêté de faire du bénévolat. Pour neuf d'entre eux, c'est à cause du chômage, par manque de temps ou pour se consacrer pleinement à la recherche d'emploi ;
- interrogés sur les raisons qui les ont empêchés de faire du bénévolat, 30 demandeurs d'emploi, principalement des cadres, ont répondu qu'ils donnaient la priorité à la recherche d'emploi ou manquaient de temps. Le bénévolat n'est majoritairement pas perçu par eux comme une aide pouvant contribuer à la recherche d'emploi et au retour à l'emploi.

3. Le bénévolat vu par les demandeurs d'emploi

Les entretiens avec des demandeurs d'emploi ont permis de recueillir des témoignages très riches. Ce sont de véritables histoires de vie, qui retracent concrètement une grande diversité d'itinéraires. Leur analyse permet de dégager quatre approches du bénévolat chez les demandeurs d'emploi :

a) C'est très souvent une démarche pour *faire face à la situation créée* par le chômage, et leur permettre de vivre tout en poursuivant leur recherche d'emploi. Le bénévolat permet de demeurer actif et ouvert sur le monde, avec le souci de l'autre, dans un échange réciproque, avec un projet et le maintien d'une relation avec les autres. Mais pour s'engager dans un bénévolat, il faut avoir conservé un regard positif sur les autres et la société et être prêt à s'agréger à un collectif. A ces conditions, le bénévolat contribuera à éloigner, autant que possible, les effets déstructurants qui résultent de la vie au chômage.

b) Dans un deuxième cas, le bénévolat est abordé en tant qu'*expérience pratique ouvrant sur une activité professionnelle*. Des personnes, portées par leur projet professionnel, s'investissent dans un bénévolat qui aura une fonction de stage pratique et/ou de préformation. Elles s'éprouvent en situation concrète. Cette expérience fera office de passerelle vers un emploi ou vers l'admission dans un cycle de formation professionnelle. D'après les dossiers d'une promotion de moniteurs éducateurs et d'éducateurs spécialisés on constate que sur une promotion de 57 élèves, 75% ont pratiqué un bénévolat, pour une durée moyenne de 21 mois. Les pratiques bénévoles et les expériences professionnelles antérieures occupent une place importante pour l'admission. Il en est de même pour la préparation aux métiers de l'animation. Sur une promotion de 48 stagiaires, 65% ont déjà pratiqué un bénévolat avant leur admission.

c) Le bénévolat peut aussi constituer une *transition vers la retraite* (explicite ou non), pour des demandeurs d'emploi qui ont dépassé la cinquantaine et éprouvent de grandes difficultés pour retrouver un emploi. Tout en continuant leur recherche, ils se préparent à la sortie de la vie active.

d) Enfin, dans certains cas, le bénévolat peut être une *indication thérapeutique* pour des demandeurs d'emploi repliés sur eux-mêmes, n'ayant pas ou peu de relations sociales et qui « perdent pied ». A côté des traitements prescrits par les médecins pour soigner des états dépressifs, l'anxiété ou l'angoisse, les relations sociales sont également une bonne indication.

En conclusion, il apparaît que les motivations premières des demandeurs d'emploi qui veulent faire du bénévolat sont la recherche d'un lien social et le désir d'être utile à la société. Le bénévolat permet de retrouver le plaisir d'entreprendre, de prendre part à des réflexions et des actions, d'intégrer un collectif, de partager des discussions et des « pauses café ». D'autres effets bénéfiques sont repérables, puisque le bénévolat contribue au soulagement des diverses souffrances ou des troubles psychiques et physiques, à l'installation de repères temporels, au déconditionnement, autant que possible, de la vie au chômage et sous certaines conditions, il a une fonction de préformation ou d'expériences pratiques.

Les demandeurs d'emploi qui poursuivent leur bénévolat sont, a priori, dans une meilleure posture pour faire face au chômage puisqu'ils maintiennent leurs centres d'intérêts. La continuité du bénévolat représente un rempart qui protège du vide qui résulte de l'absence de l'activité professionnelle. Des demandeurs d'emploi décident de s'engager dans un bénévolat pour mieux faire face au chômage, et l'investissement bénévole, surtout repérable après la première année de chômage, se concrétise au moment où l'adversité se fait plus particulièrement sentir. Il faut procéder à des remaniements dans l'organisation de sa vie et de sa recherche d'emploi.

Dans tous les cas, le bénévolat ne dynamise pas, à lui seul, la recherche d'emploi, pas plus qu'il n'a d'effets, à lui seul, sur le retour à l'emploi, même si le bénévolat a d'indéniables effets positifs et s'il représente un véritable appui pour les personnes.

4. Le bénévolat vu par des tiers

Des entretiens avec 13 professionnels de l'ANPE, avec des responsables de recrutement, avec des représentants d'organisations syndicales et d'associations qui accueillent ou regroupent des demandeurs d'emploi, ainsi qu'un questionnaire de 69 accompagnateurs bénévoles de SNC ont permis de connaître leur perception du bénévolat des demandeurs d'emploi. Leurs commentaires peuvent être résumés comme suit.

LES ACCOMPAGNATEURS BÉNÉVOLES

Parmi les accompagnateurs SNC qui ont répondu au questionnaire, 74% sont favorables au bénévolat des demandeurs d'emploi et 12% n'y sont pas favorables (priorité à la recherche d'emploi). Si 80% pensent que le bénévolat contribue au retour à l'emploi, pour une légère majorité c'est surtout de manière indirecte, parce qu'il valorise la personne, lui permet de rester actif et en lien avec les autres. Un peu moins nombreux sont ceux qui y voient une démarche fonctionnelle, par un lien avec le projet professionnel, des opportunités de rencontre et la possibilité d'élargir son réseau. Une majorité d'accompagnateurs ne souhaitent pas une organisation du bénévolat et mettent l'accent sur l'engagement libre et désintéressé des personnes.

Les accompagnateurs considèrent que le bénévolat est positif pour les accompagnés du point de vue relationnel, de la participation à la vie de la société (« être utile »), de la constitution d'un réseau et d'un retour à des habitudes ou attitudes professionnelles. Ils pensent qu'il est un atout pour le retour à l'emploi. Ils ont une tendance à être dans une logique adaptative en reliant le bénévolat à la recherche d'emploi. Il faut que le bénévolat serve à quelque chose ! Cette idée peut être explicite ou simplement affleurer dans les commentaires.

Une conseillère d'une structure associative estime que tout ce qui détourne de

l'objectif emploi, y compris un bénévolat et des activités sociétales qui occuperaient une trop grande place, sont à écarter. Rechercher un emploi est un travail à plein temps. Le bénévolat peut jouer un rôle de déconditionnement de la recherche d'emploi, mais en aucun cas il ne doit faire fonction « d'emploi de substitution » ou être une manière d'oublier la réalité de la recherche d'emploi.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi révèle un paradoxe, puisque si le bénévolat est considéré comme étant positif, il suscite un peu d'inquiétude, car il pourrait démobiliser (voir détourner) de l'objectif prioritaire : le retour à l'emploi. Alors, la tentation existe de faire du bénévolat une pédagogie pour aller vers l'emploi, afin qu'il soit utile ! L'idée que le bénévolat pourrait avoir des effets inverses à ceux recherchés est présent, d'où de nombreuses interrogations : faut-il proposer un investissement dans le bénévolat ? Faut-il le limiter dans la durée ? Doit-il être en lien avec l'emploi recherché ? N'est-il pas une perte de temps ?

Les accompagnateurs peuvent inciter à la pratique bénévole, appeler à la vigilance si le bénévolat occupe une place trop importante, ou encore inviter à s'appuyer sur celui-ci quand des perspectives sont possibles, etc. Les réponses sont multiples et doivent être adaptées à la situation concrète de chaque demandeur d'emploi.

LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Les conseillers de l'ANPE déclarent qu'ils rencontrent peu de demandeurs d'emploi faisant état d'un bénévolat. De toute manière, le bénévolat n'est pas ou peu mis en avant dans les entretiens. Les personnes restent discrètes. Elles ne parlent pas spontanément de leur bénévolat et la durée des entretiens ne permet que rarement d'évoquer d'autres aspects de leur vie. Pour éventuellement en parler ou pour suggérer un bénévolat, il faut installer des relations suivies et confiantes. Les rencontres mensuelles régulières peuvent y contribuer.

Les conseillers à l'emploi rencontrés sont plutôt favorables au bénévolat : « Pour traiter les situations de chômage, un regard global est indispensable. Le bénévolat est très positif, car il évite aux personnes de sombrer pendant la période de chômage. Elles restent dans un mouvement de vie et d'activités ». « Elles conservent des relations et peuvent se créer un réseau ». « Une expérience qui permet d'acquérir des pré-requis avant d'aller vers une formation, d'aider à une stabilisation sociale et professionnelle, de maintenir des compétences professionnelles, de découvrir un nouveau métier, de faire valoir d'une expérience dans le cadre de la VAE... ». « Le bénévolat est un bon moyen pour se valoriser ». « Le bénévolat permet de rompre l'isolement du au chômage, de se sentir utile, de rester dans une dynamique de contacts et d'échanges et d'avoir une place dans la société. Il permet de créer ou d'entretenir un réseau qui peut être un levier pour le retour à l'emploi ».

Des limites et des réserves sont cependant exprimées : « Je ne pense pas que les personnes vont trouver directement un emploi parce qu'elles font du bénévolat. Elles retrouveront avant tout de la confiance en elles-mêmes. Mais tous les demandeurs d'emploi ne sont pas en situation de faire du bénévolat. Certains sont très affectés par le chômage et se replient sur eux-mêmes ». « Lorsque le bénévolat remplit la totalité du temps du demandeur d'emploi, cela ne lui permet pas de se consacrer à sa recherche ». « Des associations peuvent enfermer dans le bénévolat. Le militantisme peut être également un sérieux facteur d'enfermement ». « Certaines associations accueillent des bénévoles sans emploi et leur promettent un recrutement qu'elles ne concrétiseront jamais ». Et surtout : « Nous sommes centrés sur l'essentiel : la recherche d'emploi ». « Nous sommes avant tout un service public de l'emploi ». On peut trouver paradoxal que le bénévolat (et les autres activités sociétales) ne soit peu ou pas abordé lors des entretiens, alors que les conseillers reconnaissent tout l'intérêt du maintien d'une activité pendant le chômage. De leur côté, les demandeurs d'emploi parlent peu ou pas de leurs activités sociétales alors qu'elles constituent une partie de leur vie qui les aident à faire face au chômage.

Parmi les commentaires des conseillers Adecco, on peut noter que : « Le bénévolat peut donner des informations supplémentaires pour « vendre » le candidat ». Il est « un plus dans un CV et permet d'acquérir ou de maintenir des compétences ». « Il peut préparer la construction d'un projet professionnel ou encore révéler une nouvelle orientation professionnelle par la découverte de centres d'intérêts et/ou la connaissance du milieu associatif. ». Mais, selon la culture de l'entreprise, il peut être un atout ou un obstacle pour le candidat.

LES RECRUTEURS

Si un demandeur d'emploi présente son bénévolat, il est indispensable qu'il établisse des liens entre son bénévolat et les missions professionnelles liées à l'emploi proposé.

Pour un employeur interrogé, les diverses expériences exercées à côté de la vie professionnelle témoignent de la richesse et de l'ouverture d'une personne vers les autres. Le bénévolat ou les activités sociétales (extra professionnelles), jouent alors un rôle lors du recrutement. Mais l'employeur doit les considérer comme significatif d'une ouverture sur les autres et d'une diversité de centres d'intérêts.

Le bénévolat peut fournir à un employeur des indications sur la manière d'être, témoigner du souci de l'autre ou de l'intérêt général et/ou montrer une diversité d'expérience. Le bénévolat ne doit pas être ressenti par un futur employeur comme un investissement qui s'effectuera au détriment de l'implication professionnelle. Faire du bénévolat montre à l'employeur immédiatement que la personne est active et n'est pas réduite à son seul chômage.

LES SYNDICATS

Les syndicalistes interrogés (CFDT, CGT et UNSA) ont une image positive du bénévolat, qui n'est pas ressenti en tant que concurrence « déloyale » avec le travail salarié, mais comme un moyen de demeurer actif, d'être utile à la société, de favoriser les relations sociales et de maintenir des acquis professionnels. « Il contribue au mieux-être des privés d'emploi. Le bénévolat est un atout car la personne est dans une posture plus dynamique pour sa recherche d'emploi. Il peut être un facteur de réinsertion ou d'évitement de l'exclusion, une sorte de sas pour passer ensuite à autre chose ». « Les chômeurs ont une capacité à se socialiser et à retrouver un emploi, sans oublier que le bénévolat peut être aussi créateur d'emploi quand il fait émerger de nouvelles activités ». Un responsable de la CGT des privés d'emploi est favorable au bénévolat, mais il est réservé à propos du bénévolat caritatif et il lui préfère l'engagement syndical pour transformer la société.

LES ASSOCIATIONS QUI ACCUEILLENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Pour France Bénévolat, le passage par une activité bénévole, pour un demandeur d'emploi, doit être considéré comme un moment dans un parcours, pas comme « une solution ».

Deux types d'approche sont envisageables pour les bénévoles demandeurs d'emploi :

- Proposer une offre répondant à une demande simple, sans lien direct avec la recherche d'emploi, ce qui ne veut pas dire que ce temps de bénévolat ne soit pas valorisant ou moteur pour une reprise de travail.
- Permettre au « bénévole demandeur d'emploi volontaire » de choisir un type de bénévolat construit pour lui permettre d'acquérir une plus-value facilitant sa recherche d'emploi.

Les bénévoles ne répondent pas ou faiblement à une offre qui serait en relation directe avec les compétences recherchées pour un futur emploi (bénévolat dit « professionnalisant »). L'orientation de la demande d'un bénévole vers une offre en correspondance avec des compétences professionnelles repérées n'est donc pas une évidence et se heurte à des résistances d'ordre psychologique : le bénévole n'est pas venu dans ce but, mais plutôt pour se déconditionner de cette recherche d'emploi qui l'épuise, pour retrouver des relations, pour être utile, pour être mieux. La démarche « professionnalisante » ne peut avoir d'effets positifs que si le demandeur d'emploi est prêt à l'entendre et s'il en est vraiment l'acteur ! Sinon, cette offre sera ressentie comme étant trop extérieure à ce qu'il vit et souhaite.

Les associations et Maisons des chômeurs confirment les appréciations positives sur le bénévolat : « Une des possibilités pour se dégager de la morosité ou de la déprime engendrée par des échecs, l'absence de liens sociaux ou simplement par sa situation de chômeur ». « Le bénévolat permet d'aller de nouveau de l'avant, d'entreprendre ».

« Le bénévolat est positif, puisque les personnes ne subissent plus : elles redeviennent actives ». « Il permet de faire découvrir ou redécouvrir que « collectivement on est plus fort qu'individuellement. » Cela entre en conflit direct avec la terrible compétition pour l'emploi où domine « le chacun pour soi » qui exacerbe l'individualisme ». « Le bénévolat permet aux chômeurs d'être mieux, de sortir de chez eux, de se sentir utiles socialement ». Le bénévolat procure une occupation qui donne du sens aux journées et permet aux personnes de se retrouver. « Le bénévolat permet de conserver un sentiment d'utilité sociale, de retrouver de la confiance en soi et dans les autres ». La personne est incluse dans un collectif où elle a des relations, où elle a réappris à parler et à s'exprimer.

Les Maisons des chômeurs apportent aux chômeurs un lien social et des activités qui leur permettent de retrouver le plaisir d'apprendre et de prendre des initiatives. Si elles leur permettent de se sentir bien, de retrouver de l'énergie et de la confiance en soi et dans les autres, cela se réalise aussi en étant en relation avec le monde extérieur (les autres associations). Des chômeurs, sans solution, trouvent dans ces maisons un lieu d'accueil et des possibilités de se rendre utiles. Ils maintiennent un lien social et trouvent du plaisir à se réunir et à parler. Les missions assurées par les Maisons des chômeurs ont une fonction d'utilité sociale, qui est très insuffisamment reconnue.

Les responsables de ces Maisons pensent que lier le bénévolat au retour à l'emploi n'est ni opportun, ni nécessaire. Le bénévolat aide les personnes, mais il n'a pas comme finalité le retour à l'emploi. D'autres rappellent que le bénévolat ne permet pas de retrouver mécaniquement un emploi. Il met les personnes en capacité de saisir une opportunité.

Suivant un militant associatif, il ne faudrait pas que le bénévolat soit une réponse de nos gouvernants et des bien-pensants au chômage. Il représente une réponse occupationnelle et ne pourra pas régler le problème de l'emploi. Une autre réserve concerne le risque de voir un chômeur engagé dans le bénévolat s'y installer. Il arrive que l'on s'organise dans un bénévolat ou un engagement, puis il devient un substitut au travail. Suivant une autre formulation, « le bénévolat a d'autres effets qui ne favorisent pas le retour à l'emploi. Des chômeurs trouvent une place, une reconnaissance et une utilité sociale avec le bénévolat et ils éprouvent des difficultés à envisager et à préparer leur retour à l'emploi. Leur engagement est devenu une passion. Ils reçoivent de réelles satisfactions en apportant leur concours à une association ou à une action ».

5. Conclusion

A partir des travaux théoriques et des informations recueillies, on peut attribuer au bénévolat six fonctions :

- une fonction symbolique, qui se traduit par la manière dont s'échangent et s'équilibrent des services ou s'effectue une aide, donnant un sens à la relation instaurée. Le bénévolat permet aux personnes de trouver la manière d'être et de faire ce qui leur convient, d'être inclus dans un collectif affinitaire et de s'investir dans une cause et des actions ;
- une fonction utopique, en opposition avec l'idéologie dominante « du tout marché » et de la mise en compétition entre les personnes. C'est une « utopie active » pour maintenir, au cœur de la société, une sociabilité généreuse, soucieuse de l'autre et de l'intérêt général ;
- une fonction démocratique du bénévolat, au sein de l'association, « espace privilégié au sein duquel nous pouvons bâtir des liens authentiquement démocratiques ». Elle réunit des bénévoles, qui « inventent une manière de vivre et d'agir pour atteindre les buts qu'ils se sont collégialement donnés »⁴ ;
- une fonction formatrice, par les apprentissages et les découvertes que permet le bénévolat, un espace potentiel, dans lequel les bénévoles prennent des initiatives et peuvent acquérir ou maintenir des compétences qu'ils mettent au service du collectif ;
- une fonction sociétale, par la construction d'autres relations sociales, plus altruistes, entre les membres de la société. Le bénévolat fait évoluer le regard que chacun porte sur lui-même, sur les autres et sur la société ;
- une fonction psychologique. Le bénévolat a des effets positifs sur la personnalité des bénévoles puisqu'ils ont la possibilité de s'exprimer, d'entreprendre et d'être en accord avec ce qu'ils pensent et ressentent. Le regard valorisant des autres, leur permet d'exister et d'être partie prenante de « l'œuvre commune ». Les personnes ont la possibilité d'investir un espace dans lequel elles pourront se réassurer, retrouver de l'enthousiasme et le plaisir d'entreprendre.

4 - Philippe Chanial, La délicate essence de la démocratie ; solidarité, don et association, in Une seule solution, l'association ? Socioéconomie du fait associatif, la revue du MAUSS, semestrielle n° 11, 1^{er} semestre 1998, La Découverte/MAUSS, Paris. Page 29.

Les analyses qui précèdent conduisent à vérifier l'hypothèse initiale et à caractériser le bénévolat et ses effets comme suit :

- Il apporte aux demandeurs d'emploi la précieuse sensation d'être dans les relations et d'avoir une utilité sociale. Pour celles et ceux qui le poursuivent ou qui le commencent, ils y trouvent une manière d'être et de faire qui les aide à faire face au chômage et à maintenir leur dynamisme pour la recherche d'emploi. Il représente une manière de « vivre ensemble ». Il projette le bénévole au-delà de son espace personnel.
- Le bénévolat apporte un mieux-être par l'initiative partagée, la rencontre, les discussions, l'organisation temporelle, l'engagement dans une cause choisie... Un processus de valorisation de la personne est à l'œuvre. Le bénévolat est un recours, face à la vie au chômage qui pèse de plus en plus durement. Les demandeurs d'emploi espèrent y trouver ce qui leur manque le plus : des relations et des investissements qui les déconditionnent de la recherche de l'emploi. Il permet d'adopter une posture d'attente, de gérer le temps et d'essayer de maîtriser son anxiété.
- Le bénévolat est un indice pertinent de l'activité au chômage, puisque celles et ceux qui s'y investissent font par ailleurs un peu plus de formations, de stages et ils assurent plus fréquemment des missions professionnelles (CDD ou intérim).
- Le bénévolat peut jouer un rôle de préformation et de premières expériences professionnelles. Il va contribuer à la découverte de compétences ou encore à révéler un intérêt pour une profession. Ainsi, des apprentissages s'effectuent qui peuvent ouvrir sur des dispositifs de formation professionnelle et parfois d'accès direct à l'emploi. Il peut être un élément d'un projet professionnel qui se met en place.
- Le cap de la première année de chômage annonce une période de remaniements. Il devient nécessaire de « bouger » quelque chose pour mieux résister aux difficultés et pour maintenir son dynamisme pour aller, de préférence vers l'emploi.
- Le bénévolat n'éloigne pas de l'emploi, mais contribue à s'en rapprocher sans que cela soit son objet direct. Il ne peut pas être à lui seul la réponse pour le retour à l'emploi. D'autres éléments interfèrent qui relèvent pour une part importante de la situation de l'emploi et d'une autre de données sociétales, relationnelles et personnelles.

- Il n'a pas été possible de mesurer si le bénévolat, en tant que tel, a des effets directs sur le retour à l'emploi : les données statistiques n'étaient pas suffisamment probantes et elles portaient essentiellement sur des demandeurs d'emploi et non sur des personnes qui avaient retrouvé un emploi. L'analyse qualitative plaide pour un effet positif du bénévolat : il se manifesterait plus de manière indirecte par les effets sur la personne - résumés ci-dessus - que de manière instrumentale.
- Un principe de base : le bénévolat ne doit en aucun cas se substituer à un emploi salarié.
- Une précaution : le bénévolat ne doit pas être instrumentalisé, ni prescrit. Il ne peut être que suggéré.

6. Propositions

L'objectif, en suggérant quelques pistes pour accueillir les demandeurs d'emploi, n'est pas d'énoncer la bonne manière de faire, mais de proposer des repères afin que le bénévolat puisse être mieux pris en considération par le service public de l'emploi, les associations et les employeurs.

DU CÔTÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

- La prise en compte globale du parcours des personnes, en incluant les activités extra-professionnelles, permet de mieux les connaître et offre une possibilité de dégager des perspectives professionnelles au-delà du registre des emplois exercés précédemment et de la formation initiale. Mais le bénévolat relève du domaine privé et en conséquence il ne peut pas être sollicité d'une manière institutionnelle. L'établissement de relations confiantes entre le conseiller et le demandeur d'emploi est la condition préalable pour qu'il soit fait état du bénévolat. Des perspectives professionnelles ou de formation peuvent alors se dégager. Mais, il ne peut pas y avoir de demande systématique de présentation du bénévolat, pas plus que de forte invitation à s'y engager. Les personnes viennent rechercher un emploi, pas un bénévolat.
- L'indication d'une pratique bénévole ne peut pas relever de l'initiative des conseillers à l'emploi : ce n'est ni leur rôle, ni leur mission. Mais des relations construites et confiantes peuvent amener, en certaines circonstances : personnes déprimées, découragées ou celles voulant tout simplement s'investir et sollicitant un avis, à la suggestion de prendre des contacts avec la Maison des associations ou la permanence d'un réseau d'intermédiation (France Bénévolat), etc.
- Le bénévolat peut être un élément constitutif du projet professionnel. Les conseillers à l'emploi et autres référents doivent prendre en compte cet aspect et apporter des conseils pour valider le projet et à terme qu'il puisse se concrétiser.
- Des recommandations peuvent être faites en invitant les conseillers à l'emploi à être attentifs à tout ce qui constitue la vie des personnes et à ne pas négliger les activités extra-professionnelles et parfois même les solliciter à condition d'avoir établi préalablement des relations confiantes avec le demandeur d'emploi. Toute sollicitation ressentie comme une intrusion sera rejetée ou laissée sans suite par le demandeur d'emploi. Par ailleurs, quand une personne parle spontanément de son bénévolat, il ne faut pas lui opposer sa recherche d'emploi, car elle le ressentira comme un désaveu des initiatives qu'elle prend pour faire face au chômage.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS ACCOMPAGNANT LES DEMANDEURS D'EMPLOI

- Des demandeurs d'emploi s'adressent à des structures d'accompagnement, comme SNC, pour disposer d'un point d'appui pour aller vers l'emploi. Les conseils, l'analyse des entretiens d'embauche et les échanges apportent un soutien moral et technique et contribuent à une meilleure mobilisation pour l'emploi. Ces associations d'accompagnement sont composées de bénévoles « actifs » ou « retraités » qui mettent leur savoir-faire et leur savoir-être au service des personnes en recherche d'emploi. Le bénévolat ne leur est donc pas un territoire inconnu, puisqu'ils en connaissent les diverses facettes. Les rapports instaurés n'ont pas le caractère institutionnel de ceux du service public de l'emploi et ils offrent un peu plus de possibilités d'échanges. Ainsi, la vie extra-professionnelle peut être évoquée, plus aisément, puisque l'accompagnement ne peut être effectif que si des rapports de confiance réciproque sont installés.
- Le bénévolat peut être suggéré, mais si le demandeur d'emploi n'en voit pas l'utilité, il y a peu de chance qu'il s'y engage. Toutefois, la qualité des relations joue de nouveau un rôle central et peut inciter une personne à tenter un investissement, mais il n'y a pas d'obligations et les refus ne peuvent pas être une remise en cause de la relation d'accompagnement. Il ne faut pas que le demandeur d'emploi se sente obligé d'aller faire un bénévolat pour faire plaisir.
- L'information concernant les effets positifs du bénévolat (et des activités sociétales) doit être largement diffusé auprès des associations assurant l'accompagnement vers l'emploi. Il n'y a pas d'opposition à faire du bénévolat, à condition qu'il ne desserve pas le retour à l'emploi, par exemple, par un investissement temporel et affectif trop important.

LES ASSOCIATIONS D'INTERMÉDIATION ENTRE LES BÉNÉVOLES ET LES ASSOCIATIONS - FRANCE BÉNÉVOLAT

- Des associations d'intermédiation, comme France Bénévolat, accueillent, conseillent et orientent, les demandeurs d'emploi qui doivent être considérés comme des bénévoles et non en tant que cas particuliers. C'est la personne qui décide, si elle doit informer (ou non) de son chômage. La prise de contacts ne doit pas être ressentie comme une mesure d'évaluation préalable.
- L'écoute de la demande est importante pour orienter les personnes. Quel que soit le projet, les accueillants doivent rappeler lors de l'entretien, aux demandeurs d'emploi, qu'il est nécessaire de donner des limites à leur investissement bénévole.
- Les accueillants donneront toute précision sur le projet associatif, les missions et les actions.

- Le bénévolat est une des modalités d'investissement des demandeurs d'emploi et il est également possible de les inviter à pratiquer des activités sportives ou culturelles qui favorisent la socialisation.

- Des bénévoles ne sont pas à conseiller aux personnes très déprimées ou très angoissées... Elles risquent d'envahir l'association d'accueil avec leurs problèmes et de ne pas retirer de satisfactions de cet engagement. L'échec d'un bénévolat s'ajoutant aux difficultés inhérentes à la recherche d'emploi a toute chance d'avoir des effets déstructurants.

- Des associations peuvent avoir des préventions pour recevoir des demandeurs d'emploi, alors que d'autres associations les acceptent sans aucun problème et leur donnent une place comme à tout autre bénévole. Un travail pédagogique est nécessaire vis-à-vis de celles qui ont des réserves ou des oppositions, en leur rappelant que les demandeurs d'emploi sont des bénévoles comme les autres, tout en sachant qu'ils peuvent trouver un emploi et quitter l'association sans délai. C'est à l'association de s'adapter à la situation et non l'inverse. Un cadre réciproque d'engagements entre l'association et le bénévole favorisera la pleine participation.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- Les demandeurs d'emploi doivent être considérés en tant que bénévoles et non en tant que cas particuliers. Chaque bénévole doit avoir une place en fonction de ses disponibilités, de ses intérêts et de ses compétences. Si une Charte du bénévolat est en vigueur dans l'association, elle est applicable aux demandeurs d'emploi.

- La première prise de contacts ne doit pas être ressentie par les demandeurs d'emploi comme une mesure préalable d'évaluation de leurs compétences. Ils cherchent un emploi et il n'est pas judicieux de reproduire les mêmes processus que ceux du recrutement en entreprise ou dans une association.

- L'écoute attentive de la demande facilitera l'implication dans le bénévolat : la construction du projet, l'activité et la place occupée.

- Le lien entre le bénévolat et l'emploi recherché n'est pas un critère décisif pour un engagement bénévole. Les demandeurs d'emploi feront part de leurs souhaits et pourront répondre favorablement ou non aux propositions des associations qui souhaitent mobiliser leurs compétences professionnelles.

- Les responsables associatifs présenteront le projet associatif et ils remettront aux bénévoles les documents utiles pour la bonne connaissance des buts et des missions.
- L'engagement dans un bénévolat doit être limité dans le temps. Les responsables de l'association veilleront avec une grande attention au respect des termes de l'engagement, afin que le bénévolat ne devienne pas un substitut à l'emploi. L'objectif est le retour à l'emploi.
- Les bénévoles demandeurs d'emploi peuvent quitter l'association sans délai, quand ils sont recrutés par un employeur. C'est à l'association de s'adapter à cette situation et non l'inverse.
- Les conditions et la durée du bénévolat doivent être précisés entre l'association et le bénévole. Par ailleurs, il est important d'être très prudent et de ne faire aucune promesse, ni allusion quant à la possibilité de création de postes. Un demandeur d'emploi sera immédiatement réceptif. Il cherche du travail !
- La reconnaissance de l'expérience acquise au moyen du bénévolat peut être facilitée par l'utilisation du Passeport Bénévole ® proposé par France Bénévolat. Le bénévole (demandeur d'emploi ou non) décidera de l'usage qu'il fera de ce document.

DU CÔTÉ DES MAISONS DES CHÔMEURS

- Les Maisons des chômeurs, affiliées au MNCP, jouent un rôle précieux dans l'accueil des personnes les plus éloignées de l'emploi et leur reconnaissance, pleine et entière par les divers partenaires institutionnels, associatifs et syndicaux leur permettrait d'accroître leur rôle dans l'aide qu'elles apportent aux personnes éprouvant de grandes difficultés à retrouver un emploi.

Les quelques idées avancées ne sont qu'une base pour favoriser l'accès des demandeurs d'emploi au bénévolat afin qu'ils puissent poursuivre une activité valorisante pendant la difficile période du chômage et se maintenir dans une posture dynamique pour aller vers l'emploi.

Rédaction du résumé : Olivier Bertrand